

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 2

Artikel: Nouvelle brochure de l'ASF : les centres de planning familial en Suisse : quel type de travail y développer ?

Autor: Ley, Anne-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle brochure de l'ASF

Les centres de planning familial en Suisse Quel type de travail y développer ?

Faire connaître et développer les centres de planning familial en Suisse, qui sont, pour l'instant, au nombre de 22. Tel est le but de la brochure éditée par l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), en collaboration avec les conseillères en planning familial et les médecins du Centre médico-social de Pro Familia à Lausanne.

Cette réalisation est le prolongement de la résolution n° 6, votée en janvier 1975 au Congrès féminin de Berne, indiquant que l'effort de prévention de ce « fléau que représente l'avortement » doit porter sur « la prévention et les mesures sociales d'aide à la maternité responsable ».

L'enquête menée par les collaboratrices de Pro Familia Lausanne a cherché à définir le type de planning familial qu'il faudrait développer. 22 centres ont été visités, au cours d'entretiens approfondis avec leurs responsables.

La carte de Suisse qui a été dressée à cette occasion permet de constater qu'onze de ces centres sont en Suisse romande, qu'il en existe quatre à Zurich, trois dans le canton de Bâle, trois dans celui de Berne, aucun en Suisse centrale, au Tessin, aux Grisons, en Argovie, ni en Suisse orientale à l'exception de Saint-Gall. Trois autres sont « en formation » à Monthey, Sierré et Yverdon.

Les auteurs de la brochure, qui ont tous une solide expérience professionnelle dans le domaine de l'information familiale et contraceptive, ont voulu tout d'abord planter, en quelque sorte, le décor devant lequel ils ont mené leur enquête :

Pour la première fois dans l'histoire, il est possible d'avoir des relations sexuelles en sachant d'avance

qu'elles seront sans risque de grossesse. La contraception permet, théoriquement du moins, d'avoir des relations sexuelles quand on le veut et avec qui on le veut, ce qui est nouveau pour les femmes. En outre, elle donne aux jeunes la possibilité de mettre à l'épreuve leur vie de couple, avant de lui donner le caractère d'un engagement à long terme.

Cette transformation des normes, en matière de sexualité, n'est cependant pas acceptée, ni même reconnue, par l'ensemble des couches de la population.

Les auteurs distinguent deux types de centres : prescripteurs ou informateurs.

Dans les centres prescripteurs, la consultante a la possibilité d'obtenir un examen médical et une prescription contraceptive, et cela généralement au moment de son premier rendez-vous.

Dans les centres informateurs, les consultantes reçoivent une information complète sur les différentes méthodes de contraception et peuvent également y aborder d'autres problèmes : grossesse non désirée, vie sexuelle, conflits conjugaux ou familiaux. Dans la mesure où ils ont besoin d'une prescription contraceptive, ils sont envoyés chez un médecin.

Les enquêteurs ont recensé une douzaine de centres informateurs et dix centres prescripteurs, dont cinq dispensent de plus une information complète.

Mettant en balance les avantages et les inconvénients des deux types de centre, les auteurs de la brochure se refusent à tirer des conclusions mais préfèrent, au contraire, proposer des thèmes de réflexion :

Le centre prescripteur a pour avan-

tage de pouvoir répondre à la demande première des consultantes qui semble tout de même être, dans la plupart des cas, la possibilité d'une visite médicale et d'une prescription contraceptive. Mais, dans la mesure où cette prescription ne s'accompagne pas d'une information complète, individualisée — ce qui prend du temps — l'efficacité d'un tel type de centre risque d'être considérablement amoindrie.

L'atout principal du centre informateur est l'entretien approfondi, individuel. Mais du fait qu'il ne répond pas directement à cette demande première, qu'il n'est pas non plus ouvert, dans de nombreux cas, de façon permanente, les enquêteuses se demandent si le rôle du centre informateur ne pourrait pas être élargi afin de diffuser une information au sens large, dans la communauté, pour susciter un intérêt pour le planning familial et, par conséquent, des demandes de consultation plus nombreuses. C'est d'ailleurs ce qui les a amenées à résumer les résultats de leur enquête sous la forme d'un questionnaire, susceptible de servir autant aux collaborateurs d'un centre de planning familial qu'à ceux qui ont l'intention d'en ouvrir un. Il est utilement complété par un tableau synoptique des 22 centres qui répertorie lisiblement toutes les prestations qu'ils dispensent (ou ne dispensent pas), de même que par un glossaire et des indications bibliographiques.

La brochure, en vente au prix d'introduction de Fr. 10.—, peut être commandée à l'ASF, Winterthurerstr. 60, 8006 Zurich - 01/6003 63.

Anne-Marie Ley

Départ de Mme Andrée Weitzel, chef du SCF

L'Alliance de sociétés féminines suisses tient à exprimer sa reconnaissance à Mme Andrée Weitzel, chef du SCF ; Mme Weitzel s'est dévouée sans compter pour faire reconnaître le rôle de la femme suisse au sein de la défense nationale.

Andrée Weitzel, journaliste et chef du SCF, a été appelée à Berne en 1953 en qualité de chef du SCF. Dès cette époque, elle a dirigé le service complémentaire féminin et s'est acquittée des tâches qui relevaient de son service avec intelligence et beaucoup de compétence. Elle est parvenue à faire évoluer la situation juridique et sociale des membres du SCF — et à faire

progresser le service complémentaire féminin lui-même. Grâce à son initiative, des améliorations importantes ont été réalisées sur le plan de la formation, de l'uniforme et de l'équipement. Sous sa direction, le SCF est devenu un organisme reconnu et respecté.

L'activité professionnelle de Mme Weitzel l'avait particulièrement bien préparée à cette tâche importante que constitue la propagande. Sous son égide, la publicité en faveur du SCF a toujours été intelligente et large de vues ; c'est toujours le SCF — jamais elle-même — qui a été au premier plan. Avec des crédits limités, elle

est parvenue au moyen d'une information réduite, à gagner bien des gens à la cause du service complémentaire féminin, et à convaincre des jeunes femmes à s'enrôler au SCF.

L'atmosphère du centre de formation du SCF, à la caserne de Bernrain, portait l'empreinte de son caractère droit et de son intelligence cultivée. Les cours de formation visaient à donner des connaissances sûres aux membres du SCF, quel que soit leur grade, et à les rendre capables d'assumer avec compétence des responsabilités élevées. Grâce à des méthodes d'enseignement modernes et à des programmes remis à jour régulièrement, elle est parvenue à élever sans discontinuer le niveau de la formation. La camaraderie et l'esprit de service régnaient à Bernrain. L'assurance, la confiance en soi et une bonne discipline devaient caractériser les membres du SCF.

Tous les commandants qui ont dans leurs unités, leurs états-majors ou leurs services des membres du SCF apprécient l'attitude et la compétence de ceux-ci. Le service complémentaire féminin a fait la preuve que l'armée a besoin de la collaboration des femmes.

Avec la gentillesse qui lui était propre, avec tact et avec une détermination inébranlable, Mme Weitzel s'est acquittée de la vaste tâche qui était la sienne, à savoir mettre sur pied, en temps de paix, une organisation-cadre du SCF capable de s'engager à fond en temps de guerre. Bien que les temps aient été peu propices et en dépit des difficultés rencontrées, elle a atteint ce but.

Mme Weitzel peut quitter son poste avec la certitude d'avoir servi son pays de son mieux. La reconnaissance de milliers de membres de l'Alliance de sociétés féminines suisses l'accompagne dans la nouvelle période de sa vie qui s'ouvre devant elle.

La Fédération romande des consommatrices sous la loupe

« Les mouvements de consommateurs constituent de nouveaux lieux et cadres de la vie politique : ils concrétisent par leurs actions l'émergence de nouveaux thèmes et enjeux de la vie politique ; ils provoquent l'apparition sur la scène politique de nouvelles élites et font apparaître au niveau de la population des possibilités de pression et de mobilisation, notamment par l'utilisation de la grève et du boycott de marchandises. »

Cette observation de Monique Weber-Jobé l'a conduite à analyser de façon approfondie la Fédération romande des consommatrices (FRC), dans un mémoire publié par l'Institut de Science politique de Lausanne. (Mouvements de consumma-

teurs et transformation sociale — La FRC — Lausanne 1976)

Et sa conclusion est que la FRC, organisation de femmes qui, de ce fait, partage l'orientation de la majorité des mouvements féminins suisses, est un mouvement revendicatif, sans doute. Mais un mouvement qui ne remet pas en cause, fondamentalement, le système socio-économique actuel.

Dans une volonté de favoriser le dialogue entre l'Université et le monde extérieur, la FRC a eu la possibilité de répondre directement, dans l'ouvrage, à certaines critiques. Ce qui a été fait sous la plume de sa vice-présidente, Ariane Schmitt.

A.-M. L.

Vous avez peut-être trouvé ceci dans votre boîte aux lettres :

fédération
romande
des consommatrices

3, rue du Stand 1204 Genève

facteur,
messageries !

PAS D'IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
DANS CETTE BOÎTE

merci

Madame, Monsieur,

- En plaçant l'autocollant ci-joint sur votre boîte aux lettres,
- vous vous défendez contre l'invasion d'imprimés publicitaires non adressés distribués par les messageries ou par la poste ;
 - vous luttez contre le gaspillage que constituent tous ces imprimés, prospectus, dépliants, etc. ;
 - vous manifestez votre adhésion aux objectifs poursuivis par la Fédération romande des consommatrices et par son périodique « J'achète mieux », dans l'intérêt de ses membres et du public en général.

Si malgré l'autocollant, de la publicité se trouve tout de même glissée dans votre boîte, renvoyez tous ces imprimés à leurs expéditeurs, sous enveloppes non affranchies.

Fédération romande
des consommatrices

Prospective en Allemagne

LES MÉTIERS ET LEURS PERSPECTIVES	
Marché de l'emploi en 1980 pour les professions nécessitant une formation	
Trop de main-d'œuvre (Offre plus grande que la demande)	Pas assez de main-d'œuvre (Demande plus grande que l'offre)
Agriculteurs 261	Employés de bureau 364
Coiffeurs 194	97 Personnel surveillance et protec.
Electriciens 163	91 Employés administration
Métiers du textile 139	78 Commerçants
Spécialistes fonderie 134	76 Sténographes, etc.
Enseignants (form. générale) 120	65 Représentants de commerce
Artistes, photographes, etc. 85	56 Chauffeurs, etc.
Infirmiers 85	50 Professeurs enseign. technique
Mineurs 80	41 Chimie et plastiques
Mécaniciens 74	26 Horticult. sylviculteurs
Travailleurs sociaux 63	23 Maçons, charpentiers, etc.
Cuisiniers, boulangers 39	23 Employés banques, assurances, etc.

KYBOURG
ÉCOLE DE COMMERCE

GENÈVE — 4, Tour-de-l'Île — Tél. 28 50 74
Mme M. KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHIE trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue
STÉNOGRAPHIE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées
ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STENO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.

Les Unions chrétiennes féminines vaudoises proposent à toutes les femmes, à celles qui ont grand besoin de vacances, comme à celles qui se sentent trop seules, des vacances pleines de rires et d'amitié où chacune pourra à son gré participer aux diverses activités préparées par les équipes de responsables.

Huit séjours à choix :

Trois séjours avec ski : 1) du 31 janvier - 5 février ; 2) du 7 au 12 février à Rosaly, Les Paccots/Châtel-St. Denis ; 3) du 28 février au 5 mars à Im Fang/Charmey.

Cinq séjours dans un hôtel confortable à Veytaux : 4) du 28 février au 5 mars ; 5) du 7 au 12 mars ; 6) du 14 au 19 mars ; 7) du 21 au 26 mars ; 8) du 28 mars au 2 avril 1977.

Renseignements et inscriptions pour les séjours 1 à 3 : Mme Ruth Boudry, 1699 Ecoteaux. Tél. 021/93 81 53. Pour les séjours 4 à 8 : Mme Madeleine Richter, ch. de Fenix 27, 1095 Lutry. Tél. 021/29 75 24.